

l'Empereur, arrêter le colonel à son entrée à Paris ; des avis donnés aux barrières suffiront pour cela.

—Vous m'engagez à cela, vous ? comment savez-vous que l'Empereur a en effet donné ordre d'arrêter le colonel, de le conduire à Vincennes, et de l'y tenir au secret ?—dit le duc étonné.

—Je ne me croyais pas si bon prophète, pensa Pierre Herbin, voilà qui va le mieux du monde. Je demandais au duc une chose très-délicate, l'Empereur fait nos affaires, le colonel, une fois au secret, nous sommes tranquilles.

—Vous n'êtes donc pas l'instrument du colonel, répéta le duc.

Aucunement ; tu le vois bien... citoyen.

M. de Bracciano se promenait à grands pas dans sa bibliothèque, il ne savait que résoudre, il voyait les effroyables conséquences qui pouvaient résulter de la publicité des pièces du procès du marquis de Souvry...il voyait renverser d'un souffle l'échafaudage de sa brillante fortune, si laborieusement élevée. Il n'y avait pas à hésiter. Il lui fallait solliciter lui-même le divorce, et obtenir ainsi la destruction des papiers que possédait Pierre Herbin ; alors il pouvait espérer encore de garder ses places, ses honneurs...Si, au contraire, ces papiers devenaient publics, il connaissait assez l'Empereur pour être certain que, dans le doute, il le sacrifierait mille fois, plutôt que de garder près de lui un homme coupable d'une action aussi noire que celle qui serait alors reprochée à M. de Bracciano.

Ne pouvant hésiter entre ces deux alternatives, il dit à Pierre Herbin.—Je suis en votre pouvoir, Monsieur, je dois me fier à votre parole... Je vais provoquer moi-même le divorce... Aussitôt qu'il sera prononcé, vous brûlerez devant moi les papiers que vous possédez, cela vous convient-il ?

—Parfaitement, dit Pierre Herbin, je n'en voulais pas davantage ; seulement il faut que ta demande soit formellement déposée demain chez qui de droit avant sept heures. J'ai des raisons pour vouloir cela. Tu passeras la nuit s'il le faut, allège l'incompatibilité d'humeur et le consentement mutuel. Car j'ai toujours lieu de croire que ta femme ne refusera pas son adhésion. Adieu, songe que si la demande n'est pas notifiée demain, je me crois libre d'agir, et les papiers sont entre les mains de qui de droit.

—C'est convenu, Monsieur.

Alors, monsieur, le duc, dit Pierre Herbin, en saluant M. de Bracciano, je vous baise les mains, et vous prie de jeter encore un coup d'œil sur les pièces que je vous laisse pour vous convaincre que je vous tiens pieds et poings liés.

Pierre Herbin sortit.

M. de Bracciano se rendit dans l'appartement de sa femme.

## CHAPITRE XVII.

### CONSENTEMENT.

Lorsque la princesse de Montlaur l'eut quittée, nous l'avons dit, Jeanne avait écrit ces mots à Herman :

*Tout est perdu. Il n'y a plus d'espoir...vous ne mourrez pas seul. On vous rapportera cette nuit la croix de votre mère.*

Désespérant de l'avenir, la malheureuse femme était décidée à partager le sort d'Herman, à mourir avec lui, pure et sans tache.

Les événements s'étaient tellement pressés dans cette fatale journée, que Mme de Bracciano se trouvait sous l'influence d'une sorte d'ivresse fiévreuse.

Tantôt elle marchait avec agitation, tantôt elle retombait accablée...

Elle attendait avec anxiété que la nuit fût assez avancée pour pouvoir sortir de chez elle par un petit escalier dérobé qui, de son cabinet de toilette, descendait dans la cour des remises.

Par un hasard qui servait ses desseins, une de ses femmes, récemment mariée, recevait quelques personnes, et donnait une sorte de petite fête aux communs. Jeanne pensa qu'à l'aide d'une mante et d'un chapeau, elle pourrait être prise par le portier pour une des personnes qui avaient assisté à la réunion dont on a parlé.

Il était près d'une heure du matin...

Jeanne souleva le rideau de sa fenêtre pour voir si la loge du concierge était encore éclairée.

Elle avait hâte de partir.

Après avoir éveillé toutes les espérances d'Herman par sa première lettre, elle venait de le replonger dans un abîme de douleur.

Elle regardait comme un devoir d'aller mourir avec lui.

Une heure sonna... une faible lumière éclairait la cour... Jeanne crut le moment favorable pour son départ.

Dans sa chambre, il y avait deux portraits, celui de sa tante et celui de sa mère, qu'elle avait à peine connue...

—Avant de partir, Jeanne s'agenouilla devant ces portraits. Ses larmes, depuis longtemps comprimées, coulèrent abondamment. Elle se sentit soulagée.

—Ma mère, pardon ! et à vous, ma seconde mère, pardon !—disait-elle à voix basse, à travers les sanglots qui la suffoquaient.—Votre fille va commettre une grande faute... Vous prierez pour